

APERÇU

■ 30e anniversaire de Solidarność



Une conférence internationale sur la question de l'influence que peuvent exercer sur la politique sociale de leur gouvernement les partenaires sociaux (en particulier les syndicats) dans les différents pays européens : c'est ainsi qu'ont commencé les festivités du 30e anniversaire du centre membre d'EZA, Solidarność. *Page 2*

■ Participation financière des travailleurs en Europe

Un avis d'initiative du Comité économique et social européen veut plus sensibiliser l'opinion publique à ce thème et amener l'Europe à élaborer un concept cadre. *Page 2*

■ Sécurité et protection de la santé sur le lieu de travail



L'objectif premier de la coordination actuelle des projets EZA est d'analyser les répercussions du stress. Compte rendu d'un séminaire d'IFES à Sibiu en Roumanie. *Page 3*

■ Affiche du 25e anniversaire d'EZA

Page 4

EDITORIAL



Chers amis,

Le 25e anniversaire qu'EZA fête cette année est pour nous l'occasion de tourner notre regard vers l'avenir. « More social Europe – European social dialogue – Workers are involved ! » Tel est le slogan explicite de notre travail de formation que nous avons « durablement » imprimé sur une affiche. Vous la trouverez à la fin de cette édition. Il nous est ici donné à titre d'orientation pour les années à venir la stratégie Europe 2020 et nous participerons à sa mise en œuvre.

Pour notre travail dans la nouvelle année, nous voudrions retenir aussi un autre terme important qui est repris de l'Agenda social présenté il y a deux ans dans sa forme revue. Nous parlons de possibilités d'accès : de meilleures possibilités d'accès à la formation pro-

fessionnelle et à la protection sociale ! L'accent de notre travail repose sur ce petit mot « et ». Le faire comprendre est un de nos objectifs.

Quelles sont les décisions que prennent les états de l'UE ? Investissent-ils en priorité dans l'éducation et la formation pour donner aux jeunes gens de meilleures chances sur le marché de l'emploi ? Ou investissent-ils dans l'état providence en restant insensibles à l'appel néolibéral qui plaide pour la réduction des prestations sociales ? Une comparaison des pays de l'OCDE montre qu'une politique des dépenses publiques unilatérales a des effets négatifs dans les deux domaines. Un état providence faible a d'énormes difficultés à remédier à des problèmes sociaux une fois créés. Par ailleurs, le manque de qualification entraîne très vite une pauvreté matérielle qui vient elle-même peser lourd sur l'état social. Il importe de s'attaquer à l'un et à l'autre de ces deux domaines, le domaine des tâches à remplir comme celui des dépenses. Même si les caisses publiques sont peu remplies.

*Roswitha Gottbehüt
Secrétaire générale*

EZA en faveur du repos dominical dans toute l'Europe

La « première Alliance européenne pour le repos dominical », qui regroupe des syndicats, des organisations religieuses et des organisations de la société civile, recueille des signatures pour un référendum populaire à l'échelle européenne. Il s'agit, avec les alliances de la défense du dimanche nationales de Pologne, Autriche, Allemagne, Italie, France et Suisse, de répertorier les soutiens apportés à la défense du repos dominical, de réclamer le droit au repos dominical pour tous les citoyens de l'UE et de le conserver comme un patrimoine européen. L'objectif est d'ancrer juridiquement le repos dominical dans la directive européenne relative aux temps de travail. EZA défend cette revendication car à titre de

réseau d'organisations socio-chrétiennes de travailleurs, il voit dans le repos dominical un enjeu fondamental vu le rôle prédominant qu'il joue pour la santé des travailleurs, pour la compatibilité de la famille et de l'activité professionnelle et pour la société civile dans son ensemble. Un autre objectif est de ne pas opposer l'intérêt général aux intérêts économiques. Un point qui revêt pour EZA une importance capitale dans une époque qui connaît une crise économique et de l'emploi et qui voit la protection du dimanche et des jours fériés s'effriter insidieusement dans de plus en plus de secteurs économiques.

Pour plus de renseignements veuillez consulter : www.mann-europa.de

Conférence internationale à l'occasion du 30e anniversaire de Solidarność

Partenariat en politique sociale



Raf Chanterie, Président d'EZA, et Józef Mozolewski, membre du comité directeur de Solidarność

Si l'Union européenne réclame l'application stricte de la directive sur les services afin de promouvoir la libre concurrence, elle devrait logiquement réclamer du gouvernement polonais le respect des normes sociales européennes : telle est une des conclusions de la conférence internationale sur le thème « Partenariat en politique sociale – théorie et expériences sur le terrain » qui s'est déroulée à Sopot à l'occasion du 30e anniversaire du dit « accord du mois d'août ». Les systèmes de la sécurité sociale sont en danger mais il faut tout faire pour empê-

cher leur démantèlement, expliqua le Président d'EZA, Raf Chanterie. Il regrette que, malgré une monnaie commune dans 16 états européens, il existe 27 différentes politiques économiques. Les participants de la conférence ont souligné l'importance que revêt le dialogue social pour un bon fonctionnement de l'économie. Ils ont par ailleurs discuté de la réaction des syndicats à la crise financière et à la stratégie Europe 2020 ainsi que de l'accélération de l'intégration européenne, en particulier du point de vue socio-politique.

Jacek Rybicki, Secrétaire général de la Commission nationale Solidarność, a souligné que l'influence des partenaires sociaux sur la politique sociale et économique était une condition essentielle pour assurer un développement économique. À ses yeux, la crise financière a soulevé la question de la solidarité sociale et de la cohérence sociale. La stratégie Europe 2020 qui fixe ses priorités sur la croissance économique, la qualité des emplois et la politique de cohésion ne se différencie pas dans ses objectifs de la stratégie de Lisbonne. Elle représente pour lui une chance mais doit être mise en œuvre dans sa globalité.

Une pensée a été adressée aux grévistes de 1980 qui s'étaient battus pour enfin obtenir le droit de créer des syndicats libres, d'accéder à des médias indépendants et de profiter d'une politique favorable à la famille. La situation politique et la situation des syndicats sont aujourd'hui très différentes dans les états d'Europe centrale et d'Europe du Sud. Les participants de la conférence s'accordaient à voir dans l'accord du mois d'août un modèle de pratique du dialogue social.

Krzysztof Świątek, „Tygodnik Solidarność” ■

Participation financière des travailleurs en Europe – une initiative du Comité économique et social européen

La participation financière des travailleurs (PFT) est aussi une possibilité de mieux faire participer les entreprises, les employés et la société aux progrès de l'europanisation. Par un avis d'initiative, le Comité économique et social européen entend mieux sensibiliser l'opinion publique à ce thème. L'objectif est d'inciter l'Europe à élaborer un concept cadre qui favorise la cohésion sociale et économique de l'Europe en facilitant le recours à la PFT à différents niveaux, p. ex. par une participation aux bénéfices, un actionnariat des salariés, des prestations patronales contribuant à la formation d'un capital des salariés. Dans l'Europe d'aujourd'hui, les entreprises, dont en particulier les petites et moyennes (PME), ont élargi leur champ

d'activité au-delà des frontières. Une des priorités de la stratégie Europe 2020 est de favoriser la mise en œuvre du « Small Business Act », en s'attachant en particulier à l'amélioration de la situation financière des PME. La PFT peut ici être un des mécanismes aidant à atteindre cet objectif. Quelle que soit la taille de l'entreprise, les modèles de PFT doivent respecter les solutions spécifiques à l'entreprise et protéger les droits des travailleurs afin de tenir compte des particularités de chaque entreprise et de chaque pays.

Les partenaires sociaux devraient être encouragés à l'échelle européenne comme à l'échelle nationale à se vouer de plus près à ce thème. Il s'agit ici d'identifier les obstacles à une PFT transfrontalière et de présenter des solutions. Les ins-

titutions européennes concernées devraient être priées d'élaborer des solutions.

La PFT doit rester une mesure volontaire. Elle ne doit pas remplacer la rémunération déjà en place. Elle doit être un complément aux systèmes de rémunération, elle doit être transparente pour le personnel et s'ajouter à d'autres formes de participation des salariés. La PFT doit rester en dehors des systèmes de retraite tout en pouvant s'ajouter au cas par cas au capital retraite.

Il est possible d'obtenir de plus amples informations en adressant un courriel à l'adresse suivante :

alex@graf-vonschwerin.de

Alexander Graf von Schwerin ■

Des « risques physiques au travail » aux « répercussions du stress au travail »

Le thème de la sécurité et de la santé au travail est largement traité au sein du réseau EZA

Sécurité et santé au travail est un thème qui préoccupe EZA et un grand nombre de ses membres. Dans les années 2005/2006, il y avait eu une coordination de projets sur les risques physiques au travail auxquels avaient participé le *Kristelig Fagbevægelse* du Danemark, le *Centro de Formação e Tempos Livres* du Portugal ainsi que l'*Institutul de Formare Economică și Socială (IFES)* de Roumanie dont le directeur Silviu Ispas était chargé de la direction. L'objectif premier de la coordination des projets EZA 2010/2011 est d'analyser les répercussions du stress. Après les séminaires réussis du

Centre d'estudis europeu per a la formació dels treballadors de Barcelone et du *Lëtzebuurger Chrëschtliche Gewerkschafts-Bond* du Luxembourg, il s'est tenu maintenant un séminaire de l'IFES à Sibiu sur lequel **Stefania Isaila**, responsable de projets chez l'IFES, a écrit le rapport suivant :

Le stress lié au travail ou le stress professionnel représente un des plus grands défis auxquels l'Europe est confronté. Selon l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail, un travailleur sur quatre environ est touché par le stress, d'autres sources laissant entendre qu'en Roumanie le taux serait encore plus élevé, en occurrence 36%. De 50 à 60% de l'absentéisme au travail seraient dues au stress. Un tel taux représente des coûts énormes, en raison aussi bien des maladies qui y sont liées que des pertes en rendement économique.

L'objectif global du projet était d'une part de sensibiliser les partenaires sociaux en Roumanie et les organisations membres d'EZA aux risques qu'implique le stress lié au travail mais aussi d'identifier les bonnes pratiques permettant de prévenir le stress professionnel

Les thèmes traités pendant le séminaire de l'IFES (21 au 24 octobre 2010) étaient les suivants : les causes du stress lié au travail et ses répercussions, le rôle des partenaires sociaux dans la prévention et la diminution du stress professionnel, les meilleures pratiques locales, les orienta-



Un groupe de travail au séminaire d'IFES à Sibiu en Roumanie

tions principales qui ont été fixées par le comité du dialogue social dans le document *Implementation of the European Autonomous Framework Agreement on Work-Related Stress* ainsi que la mise en pratique de ce document dans différents états européens. La discussion s'est concentrée sur ce qui pouvait être entrepris pour améliorer les politiques et les mesures concernées.

Les participants du séminaire étaient des représentants de partenaires sociaux, des autorités publiques et d'organisations d'EZA ainsi que des experts du domaine des relations employeurs-travailleurs et santé au travail, ce qui a favorisé l'échange des expériences entre les participants et a permis d'identifier de bonnes pratiques dans la mise en œuvre de programmes portant sur la prévention du stress lié au travail.

Au cours du séminaire ont été présentées et expliquées plusieurs idées et techniques permettant de prévenir et de diminuer le stress lié au travail. Les participants étaient unanimes sur l'importance du rôle que jouent le dialogue social et les syndicats dans le traitement de ce problème. Les syndicats peuvent soumettre des idées d'amendement de la loi, les défendre et ils sont en mesure de sensibiliser l'opinion publique sur les causes qui engendrent fréquemment le stress (comme par exemple une répartition inefficace des tâches ou une définition floue des compétences).

Un autre enseignement important de ce séminaire était que le stress pouvait être causé aussi par des facteurs venant de l'environnement du travail : des salaires bas qui ne permettent pas de vivre de son travail (en Roumanie, la majorité des travailleurs ne gagnent pas plus de 150 euros par mois), la peur de perdre

son emploi ou la peur du chômage entraînent aussi un stress lié au travail. ■

MENTIONS LÉGALES

Publication

EZA

Centre Européen pour les Travailleurs
Johannes-Albers-Allee 2
D-53639 Königswinter
Tél. +49 - 22 23 - 29 98 - 0
Fax +49 - 22 23 - 29 98 - 22
Courriel : eza@eza.org
www.eza.org

Rédaction

Roswitha Gottbehüt (responsable),
Matthias Homey, Francisco Rivas
Gómez, Michael Schwarz, Victoria
Znined

Conception graphique et composition

HellaDesign, Emmendingen
Courriel: helladesign@web.de

Photos

EZA, Solidarność, IFES

Mode de parution

Quatre éditions par an



Cette publication est réalisée avec l'aide financière de la Communauté européenne.

More social Europe



www.eza.org



Workers are involved!